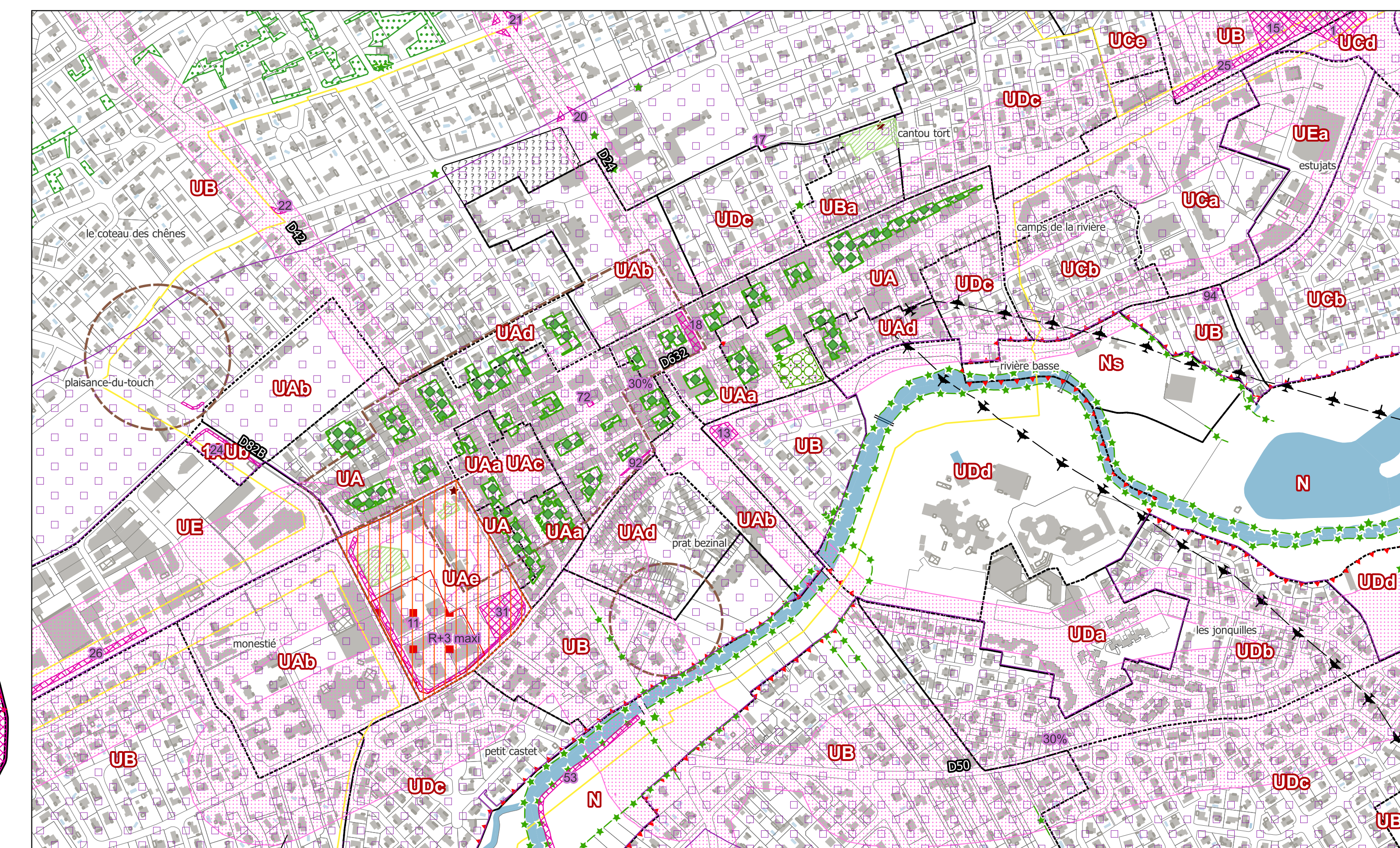


Zoom sur le centre-ville et ses extensions (1/5000*)



- Légende**
- Limite de zone et de secteur
- Prescriptions**
- Emplacement réservé
 - Servitude de localisation des voies, ouvrages et installations d'intérêt général (L151-41.6 du CU)
 - Bâtiment de caractère et éléments de paysage à protéger (L151-19 du CU)
 - Espaces verts à préserver (L151-19 du CU)
 - Espace boisé classé
 - Ensembles boisés à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du CU)
 - Ilôts verts à maintenir et à créer (L151-23 du CU)
 - Secteur de majorité (30%) de logements locatifs conventionnés (L151-15 du CU)
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Secteur de dépassement de règle de hauteur pour la construction d'habitat (L151-28 du CU et 29)
 - Haies ou alignement d'arbres à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du CU)
 - Bâtiment de caractère et éléments de paysage à protéger (L151-19 du CU)
 - Arbre remarquable à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du CU)
- Informations**
- Zone d'aménagement concerté (ZAC)
 - Périmètre de droit de préemption urbain
 - Périmètre des voies classées bruyantes par l'arrêté du 04 décembre 2020 - Bande de 30 et 100m de part et d'autre de l'infrastructure
 - Site archéologique
 - Site Patrimonial Remarquable
 - PEB de l'aérodrome de Francal

échelle : 1/7 500*



source données : cadastre EDIGEO 07/2024

DEPARTEMENT DE HAUTE GARONNE
GRAND OUEST TOULOUSAIN
COMMUNE DE PLAISANCE DU TOUCH

P.L.U.



6^e modification du PLU de
PLAISANCE DU TOUCH

3.2-Document graphique
3.2-1 Secteur Nord

P.L.U. :

Approuvé le :
25.09.2024

Exécutoire le

Visa

Date :

Signature :

PAYSAGES
études & aménagements urbains
7 rue de Lavoisier
31700 Blagnac
Tél : 05 34 27 62 28
Fax : 05 34 27 62 21
contact@paysages-urba.fr

SIRE Conseil
227 route de Grenade
31700 BLAGNAC
Tél : 06 12 83 69 35
www.sire-conseil.fr

3.2